

STAGE RÉSIDENTIEL D'ÉTÉ DE MISE EN SCÈNE ET DE JEU

animé par **Bertrand DAINÉ** du 10 au 17 juillet 2021
à La Marlagne

«*Libertés et contraintes*»

*Comment metteurs en scène et comédiens peuvent-ils trouver leur liberté dans le travail d'une scène, malgré les différents éléments qui semblent les brider ?
Comment tirer parti de ces « contraintes » et s'en faire des " alliés » ?*

Afin de faciliter la lecture, nous avons fait fi du langage épique et de l'écriture inclusive. Les « metteur.e.s » en scène et les « comédien.ne.s » ainsi que les inévitables pronoms, déterminants et adjectifs qui s'y rapportent se verront utilisés à la seule forme masculine. Que les dames et demoiselles nous pardonnent ce choix dénué de toute discrimination sexiste.

Le stage

Objectifs et contenu

Comment s'approprier un texte, périlleux dans sa forme ou dans son fond, et qui n'est pas le sien ?

Le respect des didascalies est-il forcément restrictif pour le metteur en scène ?

Les directives du metteur en scène empêchent-elles les comédiens de trouver leur spontanéité dans l'instant présent ?

Les propositions des acteurs sont-elles un obstacle à la liberté de création du metteur en scène ?

Lorsque nous abordons une œuvre théâtrale, nous sommes confrontés à un certain nombre de contraintes.

Lors de ce stage, nous allons tâcher d'identifier ces éléments, les utiliser et les confronter à notre liberté, tant au niveau de la création que de l'interprétation.

Pour ce faire, nous aborderons des textes de divers auteurs (**Molière, Feydeau, Bréda,...**) présentant chacun des défis différents : vocabulaire, alexandrins, didascalies précises, ironie constante... Certains textes seront travaillés avec l'animateur, d'autres constitueront la matière des ateliers.

Nous les explorerons en travail à table afin de bien en capter la compréhension, le potentiel et la diction (notamment des textes de Molière), avant de les porter sur le plateau.

Les œuvres et extraits sélectionnés seront communiqués aux participants dès l'inscription.

La répartition des scènes et les distributions se feront en amont du stage et seront communiquées lors de la première réunion de contact du jeudi 20 mai 2021. Cela laissera ainsi le temps aux participants de **mémoriser parfaitement** les textes.

Structure de la journée

La **matinée** réunira tous les participants autour de l'animateur : échauffement, training d'acteur, exercices corporels (notamment tirés de la commedia dell'arte)... Nous varierons les plaisirs afin d'améliorer la justesse des intentions, l'écoute, la conscience et la capacité de décision en scène.

Nous évoquerons différentes manières d'aborder une scène afin de nourrir le travail de la deuxième partie de la journée. Nous verrons, par exemple, comment l'ajout de contraintes temporaires à certains stades du travail peut paradoxalement renforcer notre liberté.

L'après-midi, metteurs en scène et comédiens se répartiront en ateliers, en fonction des scènes qui leur seront attribuées, et travailleront en autonomie partielle, l'animateur passant d'un groupe à l'autre pour apporter son grain de sel. L'accent sera mis sur un travail multilatéral, où le metteur en scène veillera à canaliser et nourrir le travail des comédiens tout en leur laissant une certaine latitude.

Chaque stagiaire comédien se verra attribuer 2 rôles parmi les œuvres retenues.

Chaque stagiaire metteur en scène se verra confier 1 mise en scène et 1 jeu d'acteur.

Les **soirées** seront consacrées à des activités plus légères et ludiques, tout en restant pertinentes : visionnement de DVD, jeux de société, lecture à vue, échanges ...

Un bilan, avec présentation de toutes les scènes travaillées, est prévu la **dernière soirée du stage (vendredi)**.

Préparation pour la 1ère réunion de contact du jeudi 20 mai 2021 à 19h30 à l'ABCD.

J'invite les participants à lire l'ensemble de œuvres contenant les scènes qui leur seront communiquées dès l'inscription.

Les stagiaires metteurs en scène devront nous faire part, par envoi à stages@abcd-theatre.be, de 2 scènes qui les inspirent.

La sélection des scènes et les distributions se feront en amont du stage en fonction de la composition du groupe H/F et des choix communiqués par les stagiaires metteurs en scène. Nous en présenterons le résultat et en parlerons le jeudi 20 mai 2021.

Les stagiaires comédiens pourront, s'ils le désirent, exprimer leurs préférences et, dans la mesure du possible, nous en tiendrons compte en fonction des choix des metteurs en scènes et de la composition des groupes.

Tous les participants recevront également ce 20 mai 2021, la scène qu'ils travailleront le matin avec l'animateur.

La seconde réunion se tiendra le mercredi 16 juin 2021 à 19h30 à l'ABCD. Elle permettra, entre autres, des échanges très productifs entre chaque metteur en scène et ses comédiens.

Préparation au stage.

- Avoir lu l'intégralité des oeuvres proposées.
- **Attention!!!** J'insiste encore sur la connaissance plus que parfaite des textes que chacun travaillera durant le stage. C'est une obligation absolue pour ne pas freiner le groupe et bénéficier pleinement de l'enseignement prodigué.

L'animateur : Bertrand Daine

Le parcours de Bertrand Daine est très classique (!): licence en droit, dix ans dans le notariat et le secteur bancaire, ... Et ensuite, tout naturellement (!), il entre en 2011 au Conservatoire Royal de Bruxelles, à 33 ans! Il en sort en 2015 avec, en poche, un master en théâtre et arts de la parole ((Mention grande distinction). En fait, c'est dès l'enfance que le virus du théâtre le prend. A 14 ans, il rentre dans une troupe d'amateurs (Le Théâtre du Clin d'Œil) et ne s'arrêtera plus de jouer, puis de mettre en scène.



Depuis sa sortie du conservatoire, il est l'un des membres actifs de la troupe de théâtre *Vivre en Fol Cie*, que ce soit comme auteur, metteur en scène, comédien ou directeur de combats.

Il y crée et met notamment en scène "*Duellistes et vieilles Rancunes*", "*Rodomontades*" (qui sera repris en avril 2021 au Magic Land Théâtre) et "*Quatre guitares pour Zorro*" (qui sera joué en novembre 2021 aux Riches-Claires).

Il participe par ailleurs à d'autres spectacles comme "*Vauban est son double*" et "*Les misérables*" sous la houlette de Jacques Neefs, ou la comédie musicale "*Bottez le chat*" de Sébastien Jurczys.

En 2018, il met en scène la Compagnie l'Étincelle dans "*Embarquement immédiat*" de Gérard Darier.

C'est également un averse pratiquant d'improvisation théâtrale, que ce soit comme improvisateur (notamment au sein de la ligue professionnelle, mais aussi dans des spectacles comme "*A Table*" ou "*Révolution*") ou comme coach de nombreuses équipes.

Ce touche-à-tout pratique l'escrime théâtrale, le dessin, l'accordéon, le concertina, le chant (qu'il travaille avec Fabrice Pillet),...

Vous pouvez en découvrir davantage sur son site bertrand.daine.be.

Conditions de participation au stage d'été :

- *Stage résidentiel à La Marlagne (Wépion - près de Namur)*
- *13/14 participants maximum (metteurs en scènes/comédiens) - 10 minimum*

- *Participer aux 2 réunions préparatoires prévues **le jeudi 20 mai 2021 à 19h30 et le mercredi 16 juin 2021 à 19h30** dans les locaux de l'ABCD, rue du Viaduc, 118 -1050 Bruxelles
Le cas échéant, en cas d'empêchement MAJEUR de participer à l'une ou l'autre réunion, des échanges par mail pourraient exceptionnellement être envisagés.*
- *Avoir participé activement à au moins 2 spectacles complets, en tant que comédien et/ou metteur en scène et/ou de formations et stages suivis.*
- *Tous les stagiaires "metteurs en scène" seront amenés à jouer.*
- *Des stagiaires uniquement « comédiens » sont les bienvenus, en moindre nombre cependant que les stagiaires « metteurs en scène ».*
- **Clôture des inscriptions : le jeudi 20 mai 2021.**

Participation aux frais du stage d'une semaine (logement – repas – collation de 16h – formation)

*Montant de la participation en **chambre double** (quelques possibilités (3) en chambre individuelle moyennant un supplément de **35 euros**. Néanmoins, ce ne sera qu'à la clôture des inscriptions que les souhaits exprimés pourront ou non être pris en considération et ce, selon la répartition H/F en chambre double. Des négociations sont en cours pour obtenir davantage de chambres individuelles, mais ...).*

- *pour les membres d'une troupe affiliée à l'ABCD: **370 euros***
- *pour les membres d'une troupe affiliée à l'ACTH, ANTA, ALTA – UCW ou INFOR JEUNES/Etudiants : **390 euros***
- *pour les non affiliés: **460 euros***

Modalités de paiement :

- *paiement d'un **acompte de 100 euros** pour **confirmer l'inscription***
- *paiement d'une deuxième tranche de **170 euros** pour le **20 mai 2021 au plus tard***
- *paiement du **solde** pour le **16 juin 2021 au plus tard***

Pour vous inscrire ?

Effectuez le paiement de l'acompte sur le compte de l'ABCD n° **BE31 9731 1473 3755** (Argenta) – BIC : **ARSPBE22** – avec la mention « stage d'été 2021 ».

Envoyez vos coordonnées – nom, prénom, date de naissance, adresse, téléphone, GSM, e-mail, le cas échéant, le nom de la compagnie dont vous faites partie, ainsi que la qualité sous laquelle vous vous inscrivez : metteur en scène ou acteur à **Micheline CHRISTOPHE**, par e-mail (stages@abcd-theatre.be) ou par courrier : Avenue de l'Aquilon, 6-B1-1200 Bruxelles.

Conditions générales des stages d'été de l'ABCD

1. Le nombre de places par stage étant limité (14 participants), **les inscriptions sont prises en considération par ordre d'arrivée du paiement de l'acompte de 100 euros.**
2. Le paiement de la participation aux frais s'effectue en 3 tranches:
 - paiement acompte – 100 euros - à l'inscription
 - paiement 2^e tranche – 170 euros - pour le 20 mai 2021 au plus tard
 - paiement solde pour le 16 juin 2021 au plus tard.

L'ABCD assure les participants à son stage d'été (**assurance FNCD**) dans la mesure où la totalité des montants dus lui est parvenue le 16 juin 2021 au plus tard.

3. **En cas de désistement**, le montant de l'acompte reste acquis à l'ABCD.
4. En cas de désistement moins de deux mois avant la date de début du stage, les montants des tranches de paiement dues à la date du désistement restent acquis/dus à l'ABCD. En cas de remplacement de la personne défaillante par un(e) autre stagiaire, seul le montant du premier acompte reste acquis à l'ABCD.
5. **En cas de non-paiement** des tranches de paiement aux dates convenues, l'ABCD se réserve le droit, après avertissement du participant et non-respect par celui-ci de l'accord pris suite à ce contact, de disposer de la place dudit participant et ce, sans dédommagement pour le participant.
6. **En cas d'annulation** du stage décidée par l'ABCD ou par La Marlagne suite aux conditions sanitaires du moment (Covid 19) et/ou des décisions gouvernementales, toutes les sommes versées par les participants leur seront remboursées.
7. Toute contestation sera tranchée par la CA de l'ABCD.